



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
AUPRÈS DE L' ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
140 EAST 39TH STREET  
NEW YORK, NY 10016

TEL: (212) 687-8115 • FAX: (212) 687-8248

Intervention  
de Son Excellence Monsieur Boubacar Diallo,  
Ambassadeur, Représentant permanent auprès de  
l'Office des Nations Unies et des autres  
organisations internationales à Genève au dialogue  
de haut niveau sur «les migrations internationales et  
le développement».

New York, le 15 septembre 2006

S.V.P. vérifier à l'audition

- Madame la Présidente,
- **Mesdames et messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,**
- **Mesdames et messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est un grand plaisir et un réel privilège pour la délégation que j'ai l'honneur de conduire, de prendre la parole à ce dialogue de haut niveau qui nous réunit ici et dont l'importance n'échappe à personne.

Permettez-moi, Madame la Présidente, de saisir cette occasion pour vous dire combien nous sommes heureux de vous voir diriger nos travaux. En effet, connaissant vos qualités de diplomate avertie, doublées de votre grande expérience, ma délégation est d'avance convaincue du succès de la présente réunion.

Je voudrais aussi associer à cet hommage, le Secrétaire général dont l'action quotidienne et opiniâtre contribue à traduire dans les réalités notre commune vision du monde. L'initiative d'organiser cette réunion, et le rapport A/60/871 qu'il présente montrent la hauteur de vues et la lucidité avec lesquelles il aborde cette question cruciale. Ma délégation approuve dans l'ensemble le diagnostic posé et les propositions d'action contenues dans ce rapport.

Madame la Présidente,

En adoptant les objectifs du millénaire pour le développement, l'Organisation des Nations Unies s'est assignée une mission ardue, celle de relever de nombreux défis dont les contours et la finalité exigent de nous une réelle volonté de dépassement, pour asseoir les bases d'une véritable politique de coopération au développement. Parmi ces défis, la problématique des migrations internationales et du développement occupe incontestablement une place de choix.

Les immenses opportunités nées de la mondialisation, des migrations et de l'essor des technologies de l'information et de la communication scellent aujourd'hui, plus que jamais, la communauté de destin des centaines de millions de personnes de notre village planétaire. Cette profonde mutation à l'échelle mondiale exige de nous la recherche commune de réponses adéquates aux nombreux problèmes y afférents, ceci au regard des enjeux non moins complexes qui les sous-tendent.

Dans ce contexte, il est évident que seule une solidarité agissante, réaliste et pragmatique, intégrant à la fois les impératifs de développement, de sécurité et de coopération internationale, sera à même d'apporter une réponse durable à la maîtrise et à la gestion des flux migratoires.

Notre conviction est établie qu'il s'agit, à travers ce dialogue de haut niveau, de contribuer à la mise en place progressive, dans l'intérêt solidaire des pays d'origine, de transit et d'accueil des migrants, d'un partenariat novateur et efficace intégrant harmonieusement dans les politiques et programmes de développement :

- le renforcement des capacités nationales et des politiques migratoires ;
- les éléments essentiels du cadre normatif international en matière de migrations internationales ;
- l'implication et la participation des organisations internationales, du secteur privé et de la société civile au débat ;
- le renforcement de la collaboration et de la coordination des actions entre les Nations Unies, le Haut Commissariat aux réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, afin de favoriser la création de mécanismes appropriés visant à améliorer la cohérence et l'interactivité entre les migrations internationales et le développement ;
- l'exploration et le renforcement du potentiel de développement des diasporas.

En particulier, les Etats membres devraient :

- veiller à ce que les migrations empruntent essentiellement des voies légales
- assurer la protection des droits des migrants ;
- éviter l'exploitation des migrants, en particulier ceux qui sont en situation de vulnérabilité
- lutter contre les infractions que constituent le trafic illicite de migrants et la traite de personnes.

Les gouvernements devraient réaffirmer leur engagement à réaliser ces objectifs et pour les atteindre, mettre au point une stratégie articulée autour du co-développement.

Dans cet ordre d'idées, l'exploration et le développement du potentiel des diasporas nationales comme moteur et valeur ajoutée aux efforts de coopération au développement est considérée à plus d'un titre par ma délégation comme une nouvelle piste de réflexion, voire un créneau porteur à • prendre en compte dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans les politiques et programmes de développement de nos pays.

Madame la Présidente,

En dépit des engagements internationaux visant à augmenter le volume et la qualité de l'aide publique au développement, il est de plus en plus évident que les ressources de celle-ci ne seront pas suffisantes pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en 2015, notamment dans les pays africains au sud du Sahara. Aujourd'hui, l'idée de recourir à de nouveaux mécanismes de mobilisation de ressources pour le financement du développement comme un complément indispensable à l'APD officielle fait du chemin. A cet égard, il est de plus en plus établi que les ressources drainées par le co-développement et la coopération décentralisée dépassent souvent le volume actuel de l'APD.

Tenant compte de cette réalité, le gouvernement guinéen s'est engagé dans la mise en oeuvre des mécanismes de financements innovants, notamment dans la mobilisation et l'insertion des ressources drainées par le co-développement et la coopération décentralisée dans le financement du développement.

Évidemment, il reste beaucoup à faire pour que les migrations internationales soient intégrées dans les stratégies de co-développement.

A l'échelon national, les initiatives de co-développement devraient bénéficier d'une plus grande coordination et d'une meilleure cohésion entre les politiques de migration et de développement.

A l'échelon international, un cadre articulé autour des objectifs de co-développement devrait produire des initiatives originales pour la promotion des bienfaits des migrations internationales, notamment par les mesures suivantes : faciliter les envois de fonds, en réduire les coûts et les faire concourir au développement ; renforcer les liens en matière de connaissances de commerce et d'investissements entre les sociétés d'origines et leurs expatriés.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation tient à rappeler ici la vocation politique de ce débat **destiné à renforcer le cadre institutionnel et les moyens d'un partenariat que nous voulons universel, intégrant tous les aspects et dimensions des migrations internationales dans le développement.**

**Aussi, face à la tentation sécuritaire et du repli sur soi des uns et à la farouche détermination des autres à profiter des avantages du fait migratoire, force est de souligner qu'il n'existe pas aujourd'hui de remède miracle au phénomène migratoire, mais des solutions réalistes, pragmatiques, pour faire de la migration un outil à forte valeur ajoutée de la coopération au développement.**

**Nous espérons que la communauté internationale, en s'engageant résolument dans la voie d'une gestion saine, harmonieuse et mutuellement avantageuse des migrations, réaffirmera ainsi avec force sa volonté d'agir résolument contre la pauvreté, la persécution, le rejet et la stigmatisation, en faveur d'un dialogue politique et opérationnel consensuel en matière de migrations internationales pour le développement.**

Héritière d'une histoire séculaire profondément moulée dans une **tradition de tolérance, la République de Guinée a toujours été une terre d'accueil, de transit et de brassage de peuples, ce, au gré des migrations de populations venant d'horizons divers, d'où l'intérêt et la volonté du gouvernement guinéen d'accorder une importance particulière aux liens étroits entre migration et développement.**

**Dans ce cadre et dans le sillage du présent dialogue, il envisage d'organiser un forum national sur le co-développement et la coopération décentralisée en mars 2007. Ce forum réunira les acteurs nationaux du développement, les partenaires techniques et financiers et les représentants des diasporas guinéennes.**

L'objectif de ce forum est de doter le pays de politiques, stratégies et **instruments efficaces pour mobiliser les financements additionnels nécessaires à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en 2015.**

La délégation guinéenne voudrait compter sur l'appui de la communauté **internationale pour la réussite de cette initiative nationale.**

Pour terminer, ma délégation réitère son plein appui et son entière coopération au processus en cours, convaincue que la portée des enjeux justifie à suffisance ce soutien, en vue de conférer au fait migratoire l'universalité qui lui est due, au regard des immenses perspectives qui s'offrent à la communauté internationale.

Je vous remercie.